

CNW code 1

## L'Office lance une campagne nationale pour sensibiliser les entreprises à l'embauche des personnes handicapées

**Drummondville, (Québec), le 16 octobre 2019.** – L'Office des personnes handicapées du Québec lance aujourd'hui, sous le thème « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. », une campagne afin de sensibiliser les entreprises québécoises à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées.

En effet, plusieurs personnes handicapées sont en mesure d'occuper un emploi, dans divers secteurs de l'économie québécoise. Pourtant, il s'avère qu'elles demeurent nettement sous-représentées sur le marché de l'emploi. La campagne de l'Office visera ainsi à joindre principalement les employeurs et employeuses, qui constituent des acteurs clés des démarches d'intégration et de maintien en emploi de personnes handicapées. Les différents messages qui seront diffusés dans le cadre de cette campagne auront non seulement pour objectif de les sensibiliser, mais également de leur faire connaître davantage les programmes, mesures et ressources existants pour les appuyer dans de telles démarches.

Pour l'occasion, l'Office a développé une [nouvelle section Web](#) regroupant une mine de renseignements sur les ressources, programmes et mesures pouvant leur être utiles ainsi que sur les bonnes pratiques pouvant être mises de l'avant au moment du processus d'embauche ou d'intégration en emploi d'une personne handicapée.

Une série de capsules vidéo seront également diffusées. Par celles-ci, l'Office a voulu donner la parole aux employeurs et employeuses afin qu'ils puissent s'adresser à leur communauté et leur faire part de leur expérience d'intégration et de maintien en emploi de personnes handicapées. Des témoignages inspirants mais tout aussi pratiques, qui pourront servir à inciter leurs semblables à entreprendre de telles démarches.

### Citations :

« En tout temps, mais particulièrement dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre, les entreprises du Québec ont tout avantage à mettre à profit le talent des personnes handicapées. En effet, dans toutes les régions du Québec, celles-ci peuvent dès maintenant satisfaire à la demande des employeurs, et ce, dans une gamme variée de catégories d'emplois. De nombreuses personnes handicapées sont désireuses et aptes à occuper un emploi et, de ce fait, prêtes à contribuer à l'essor économique du Québec. En ce *Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées*, joignez-vous au mouvement des entreprises inclusives, des entreprises d'avenir! »

*Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office*

« L'Office s'est engagé à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. La campagne d'information et de sensibilisation qui débute aujourd'hui cible spécifiquement les entreprises du Québec, afin de leur démontrer qu'il est plus facile qu'elles ne le pensent d'embaucher des personnes handicapées. En plus de cette campagne, l'Office s'est engagé à documenter les enjeux concernant la diplomation des personnes handicapées et leur participation à la formation professionnelle. Il travaillera également à favoriser le développement de leurs compétences ainsi qu'à outiller les établissements du secteur parapublic, afin de les intégrer davantage dans leur effectif. C'est en travaillant sur tous ces aspects que nous pourrions améliorer le taux d'emploi des personnes handicapées au Québec. »

*Anne Hébert, directrice générale de l'Office*

Siège social  
309, rue Brock  
Drummondville (Québec) J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Télécopieur : 819 475-8753  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

### Faits saillants :

- C'est sous le thème « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. » qu'est lancée aujourd'hui une campagne de sensibilisation et d'information visant à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- La campagne de sensibilisation et d'information de l'Office auprès des entreprises québécoises est l'une des mesures de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024.
- L'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) réalisée en 2017 par Statistique Canada indique que les personnes ayant une incapacité sont nettement moins actives sur le marché du travail que les personnes sans incapacité. Chez les adultes du Québec âgés de 25 à 64 ans ayant une incapacité, le taux d'activité est de 61,3 %, comparativement à 83,9 % chez les adultes sans incapacité appartenant au même groupe d'âge.
- Les données d'enquête indiquent aussi que les personnes handicapées rencontrent plus d'obstacles que les personnes sans incapacité lorsqu'elles veulent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.
- Il existe au Québec plusieurs mesures soutenant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, dont certaines s'adressent directement aux employeurs et aux employeuses.
- Pour la période de 2017 à 2026, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale estime à plus de 1,4 million le nombre de postes qui seront à pourvoir, dont plus de 80 % pour combler des départs à la retraite. Selon les prévisions, le nombre total d'emplois au Québec devrait atteindre des sommets inégalés, soit 4 294 900 en 2021 et 4 384 100 en 2026. Le contexte est donc très favorable à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées.
- Les personnes handicapées en mesure d'occuper un emploi représentent un bassin de main-d'œuvre sur laquelle le Québec peut compter pour être compétitif sur le plan économique et pour assurer son plein développement.

### Liens connexes :

[Section Web](#) de l'Office portant sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.



– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécriteur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

### Source :

Patrick Inthavanh  
Relationniste médias  
Office des personnes handicapées du Québec  
819 314-3549